

Tarification 2021

des missions optionnelles



● Délibération du 26 novembre 2020



Collectivités et établissements affiliés

p3-4

SANTÉ

SANTÉ AU TRAVAIL

p4-5

ASSISTANCE
STATUTAIRE

INSTANCES **MÉDICALES**
STATUTAIRES

ASSURANCES
STATUTAIRES

RÉALISATION DES DOSSIERS
CNRACL

p5

RÉMUNÉRATION
ET INDEMNITÉS

RÉALISATION
DES **PAIES**

RÉGULARISATION
DES **PAIES**

CALCUL D'INDEMNITÉ DE
LICENCIEMENT

CONSEIL ET ASSISTANCE
CHÔMAGE

AGENTS **INTERCOMMUNAUX**

CONTENTIEUX

p5

MÉDIATION

CONSEIL DE **DISCIPLINE**

CONSEIL ET ASSISTANCE
AU **PRÉCONTENTIEUX**
ET AU **CONTENTIEUX**

RECRUTEMENT

p6

CONSEIL ET ASSISTANCE
AU **RECRUTEMENT**

MISSIONS **TEMPORAIRES**

ACCOMPAGNEMENTS
COMPLÉMENTAIRES

p6

MISSION **ARCHIVES**

MISSION **RGPD**

MISSIONS **TEMPORAIRES**
D'EXPERTISE

SANTÉ AU TRAVAIL

PRESTATION GLOBALE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE*

TARIFICATION PAR AGENT

TARIFS
71.10 €

BILANS SANGINS ET BACTÉRIOLOGIQUES

BILANS SANGINS ET BACTÉRIOLOGIQUES

TARIFS
Tarif du laboratoire

ACTIONS DE PRÉVENTION MUTUALISÉES EN DIRECTION DES INTERCOMMUNALITÉS (DÉPLACEMENT COMPRIS)

- DÉFINITION DU PROJET DE MUTUALISATION (TARIF FORFAITAIRE)
- SENSIBILISATION DES ÉLUS COMMUNAUTAIRES (DÉPLACEMENTS COMPRIS)
- AIDE À LA RÉALISATION DE DOSSIERS DE SUBVENTIONNEMENT (TARIF JOURNALIER)
- RÉALISATION D'UN PLAN D'ACTIONS À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE HORS TEMPS MÉDICAL (TARIF JOURNALIER)

TARIFS
266.00 €
La demi-journée **242.00 €**
La journée **404.00 €**
314.00 €
314.00 €

VACCINATIONS (TARIF POUR UNE INJECTION)

- HÉPATITE A (PROTOCOLE : 1 INJECTION + RAPPEL 1 AN APRÈS)
- FIÈVRE TYPHOÏDE
- LEPTOSPIROSE (PROTOCOLE : 3 INJECTIONS EN 6 MOIS)
- TÉTANOS - POLIO - DIPHTÉRIE ATTÉNUÉE
- HÉPATITE B (PROTOCOLE : 3 INJECTIONS EN 2 MOIS)
- TÉTANOS - POLIO - DIPHTÉRIE ATTÉNUÉE - COQUELUCHE ACELLULAIRE

TARIFS
27.40 €
34.10 €
137.00 €
14.80 €
20.60 €
29.50 €

PARCOURS CŒUR

- CONSOMMABLES À USAGE UNIQUE (PAR AGENT BÉNÉFICIAIRE DE L'ATELIER BIOLOGIE)

TARIFS
11.70 €

PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

- ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL DES ENCADRANTS (TARIF HORAIRE)
- ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS - RPS (TARIF JOURNALIER)
- INTERVENTIONS COLLECTIVES

TARIFS
71.40 €
816.00 €
212.00 €

MISSION D'INSPECTION (ACFI)

- PHASE « PRÉPARATION » (TARIF FORFAITAIRE)
- PHASE « RÉALISATION » (TARIF JOURNALIER)
- PHASE « RÉDACTION » (TARIF JOURNALIER)
- COMPTE-RENDU À L'AUTORITÉ TERRITORIALE (TARIF FORFAITAIRE)

TARIFS
271.00 €
402.00 €
318.00 €
402.00 €

Autres types d'interventions

- ANALYSE DU DROIT DE RETRAIT DES AGENTS
- ASSISTANCE (VISITE OU ENQUÊTE) POUR LES ANALYSES LIÉES À UN ACCIDENT DU TRAVAIL OU UNE MALADIE PROFESSIONNELLE
- PARTICIPATION AUX RÉUNIONS DU CHSCT
- AVIS SUR LES RÈGLEMENTS, CONSIGNES OU AUTRES DOCUMENTS À L'INTENTION DU PERSONNEL

TARIFS
La demi-journée **242.00 €**
La journée **404.00 €**
La demi-journée **242.00 €**
La journée **404.00 €**
La demi-journée **242.00 €**
La journée **404.00 €**
La demi-journée **242.00 €**
La journée **404.00 €**

* Le décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié, relatif à l'hygiène et la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine préventive dans la fonction publique territoriale, prévoit que, pour les fonctionnaires territoriaux nommés dans plusieurs emplois permanents à temps non complet, l'examen médical périodique se déroule dans la collectivité qui emploie les fonctionnaires pendant la quotité horaire hebdomadaire la plus longue. Aussi, la facturation de la prestation globale, lorsqu'elle concerne des agents intercommunaux, intervient désormais auprès de la collectivité qui emploie l'agent pendant la quotité horaire hebdomadaire la plus longue

MISSION D'EXPERTISE EN ERGONOMIE

	TARIFS
PHASE « PRÉPARATION » (TARIF FORFAITAIRE)	264.00 €
PHASE « RÉALISATION » : EXPERTISE SUR SITE (TARIF JOURNALIER)	728.00 €
PHASE « RÉALISATION » : RÉDACTION DU RAPPORT (TARIF JOURNALIER)	311.00 €
COMPTE-RENDU À L'AUTORITÉ TERRITORIALE (TARIF FORFAITAIRE)	194.00 €

MISSION D'EXPERTISE EN ERGONOMIE D'UN POSTE ADMINISTRATIF

	TARIFS
PHASE « PRÉPARATION », « RÉALISATION », « RESTITUTION À L'AUTORITÉ TERRITORIALE » (TARIF FORFAITAIRE)	270.00 €

MISSION D'EXPERTISE EN HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

	TARIFS
PHASE « PRÉPARATION » (TARIF FORFAITAIRE)	264.00 €
PHASE « RÉALISATION » : EXPERTISE SUR SITE (TARIF JOURNALIER)	728.00 €
PHASE « RÉALISATION » : RÉDACTION DU RAPPORT (TARIF JOURNALIER)	311.00 €
COMPTE-RENDU À L'AUTORITÉ TERRITORIALE (TARIF FORFAITAIRE)	194.00 €

MISSION D'ASSISTANCE À L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS DE 1 À 20 AGENTS (TARIF FORFAITAIRE - DÉPLACEMENTS COMPRIS)

1ère année	TARIFS
AIDE À L'ÉLABORATION DU DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS	1 à 10 agents 1251.00 € 11 à 20 agents 1934.00 €

De la 2ème à la 4ème année ou lors de toute décision d'aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité et/ou lorsqu'une information supplémentaire intéressant l'évaluation d'un risque est recueillie.

AIDE À LA MISE À JOUR DU DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS	1 à 10 agents 570.00 € 11 à 20 agents 911.00 €
--	---

Après une période de conventionnement de 4 ans

AIDE À LA MISE À JOUR DU DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS	1 à 10 agents 1030.00 € 11 à 20 agents 1471.00 €
--	---

MISSION D'ASSISTANCE À L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS DE PLUS DE 20 AGENTS (DÉPLACEMENT COMPRIS)

Sensibilisation de l'encadrement (module 1)	TARIFS
LA DEMI-JOURNÉE	242.00 €
LA JOURNÉE	404.00 €

Aide à l'élaboration et à la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (module 2 : Mission d'aide à la réalisation du Document Unique d'évaluation des risques professionnels ou module 3 : Mission d'aide à la mise à jour du Document Unique d'évaluation des risques professionnels)

Phase 1 - Devis (recueil d'informations et élaboration du devis)

LA DEMI-JOURNÉE	GRATUIT
LA JOURNÉE	GRATUIT

Phase 2-1 - Évaluation (évaluation des risques professionnels sur site - Déplacements compris)

LA DEMI-JOURNÉE	242.00 €
LA JOURNÉE	404.00 €

Phase 2-2 - Rédaction (rédaction et mise en forme du rapport)

LA DEMI-JOURNÉE	161.00 €
LA JOURNÉE	320.00 €

Phase 3 - Restitution (compte-rendu oral à la collectivité)

LA DEMI-JOURNÉE	242.00 €
LA JOURNÉE	404.00 €

INSTANCES MÉDICALES STATUTAIRES

INSTANCES MÉDICALES STATUTAIRES (COÛT PAR DOSSIER)

	TARIFS
COMITÉ MÉDICAL (LOI DU 12 MARS 2012)	GRATUIT
COMMISSION DE RÉFORME (LOI DU 12 MARS 2012)	GRATUIT

ASSURANCES STATUTAIRES

ASSURANCES STATUTAIRES

	TARIFS
FRAIS DE GESTION (CALCULÉS SUR LA MASSE SALARIALE ASSURÉE - SELON OPTIONS DES COLLECTIVITÉS)	0,20 %

RÉALISATION DES DOSSIERS CNRACL

RÉALISATION DES DOSSIERS CNRACL

	TARIFS
IMMATRICULATION DE L'EMPLOYEUR ET 1ÈRE AFFILIATION	21.70 €
AFFILIATION DE L'AGENT	10.90 €
DEMANDE DE RÉGULARISATION DE SERVICES	76.30 €
VALIDATION DE SERVICES DE NON TITULAIRE (1 OU 2 EMPLOYEURS)	76.30 €
VALIDATION DE SERVICES DE NON TITULAIRE (AU-DELÀ DE 2 EMPLOYEURS OU SERVICES EFFECTUÉS AUPRÈS DE L'ÉTAT)	166.00 €
RÉTABLISSEMENT AUPRÈS DU RÉGIME GÉNÉRAL ET DE L'IRCANTEC	119.00 €
DOSSIER DE PENSION CNRACL NORMALE ET PENSION DE RÉVERSION	109.00 €
DOSSIER DE PENSION D'INVALIDITÉ CNRACL	150.00 €
DOSSIER DE RETRAITE CNRACL POUR CARRIÈRE LONGUE ET POUR FONCTIONNAIRE HANDICAPÉ	150.00 €

RÉALISATION DES PAIES

RÉALISATION DES PAIES

	TARIFS
PAR BULLETIN DE SALAIRE	8.20 €
NOUVEL ADHÉRENT : CRÉATION DES FICHIERS COLLECTIVITÉ ET AGENTS (PRIX PAR AGENT)	8.20 €

RÉGULARISATION DES PAIES

RÉGULARISATION DES PAIES

	TARIFS
TARIF HORAIRE	61.80 €

CALCUL D'INDEMNITÉ DE LICENCIEMENT

CALCUL D'INDEMNITÉ DE LICENCIEMENT

	TARIFS
TARIF FORFAITAIRE	61.80 €

CONSEIL ET ASSISTANCE CHÔMAGE

CONSEIL ET ASSISTANCE CHÔMAGE

	TARIFS
CALCULS D'INDEMNISATION CHÔMAGE (TARIF FORFAITAIRE)	260.00 €
CALCULS D'UNE ACTIVITÉ RÉDUITE OU MAINTIEN D'UNE ACTIVITÉ CONSERVÉE AVEC UNE ALLOCATION CHÔMAGE (TARIF FORFAITAIRE)	61.80 €
REVALORISATION DES ALLOCATIONS CHÔMAGE (TARIF FORFAITAIRE)	61.80 €

AGENTS INTERCOMMUNAUX

AGENTS INTERCOMMUNAUX

	TARIFS
FRAIS DE GESTION	5.00 %

MÉDIATION

MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE

	TARIFS
PRIX UNITAIRE	186.00 €

MÉDIATION CONVENTIONNELLE

	TARIFS
PRIX UNITAIRE	279.00 €

CONSEIL DE DISCIPLINE

CONSEIL DE DISCIPLINE

Conseil de discipline de 1 ^{er} degré	
LOCATION DE SALLE	GRATUIT

CONSEIL ET ASSISTANCE AU PRÉCONTENTIEUX ET AU CONTENTIEUX

CONSEIL ET ASSISTANCE AU PRÉCONTENTIEUX ET AU CONTENTIEUX

	TARIFS
TARIF HORAIRE	61.80 €

CONSEIL ET ASSISTANCE AU RECRUTEMENT

CONSEIL ET ASSISTANCE AU RECRUTEMENT : DISPOSITIF GLOBAL - TARIFS FORFAITAIRES (1ER DÉPLACEMENT COMPRIS)

Le « pack »

- DÉFINITION DU BESOIN : PRÉSÉLECTION ET ANALYSE DES CANDIDATURES PRÉALABLES AUX ENTRETIENS - PARTICIPATION AUX ENTRETIENS ET COMPTE-RENDU ÉCRIT	TARIFS
	761.00 €

Le « pack cadre dirigeant »

- DÉFINITION DU BESOIN : PRÉSÉLECTION ET ANALYSE DES CANDIDATURES PRÉALABLES AUX ENTRETIENS - PARTICIPATION AUX ENTRETIENS ET COMPTE-RENDU ÉCRIT	1000.00 €
---	------------------

CONSEIL ET ASSISTANCE AU RECRUTEMENT : PRESTATIONS « À LA CARTE » (DÉPLACEMENTS NON COMPRIS)

Établissement du profil de poste (tarif forfaitaire)

- PRÉSÉLECTION ET ANALYSE DES CANDIDATURES	TARIFS
	454.00 €

Mise en situation écrite et informatique (tarif forfaitaire)

- TESTS SUR LES PRINCIPAUX LOGICIELS BUREAUTIQUES - MISE EN SITUATION SUR DES CAS PRATIQUES	397.00 €
--	-----------------

Participation aux jurys de recrutement (tarif forfaitaire)

- PRÉPARATION DES LIVRETS D'ENTRETIEN - PARTICIPATION AUX ENTRETIENS ET COMPTE-RENDU ÉCRIT	570.00 €
---	-----------------

PASSATION DES TESTS (PAR CANDIDAT - DÉPLACEMENTS NON COMPRIS)

- COMPARAISON DE L'ANALYSE DU PROFIL PERSONNEL (APP) ET DE L'ANALYSE DU PROFIL TYPE (APT) - COMPTE-RENDU ORAL - 1ÈRE PASSATION	TARIFS
	244.00 €
- À PARTIR DE LA 2ÈME PASSATION	165.00 €

DÉPLACEMENTS

- TOUT DÉPLACEMENT SUPPLÉMENTAIRE AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ	TARIFS
	72.70 €

MISSIONS TEMPORAIRES

MISSIONS TEMPORAIRES

- FRAIS DE GESTION (CALCULÉS SUR LE TRAITEMENT BRUT DES AGENTS EN REMPLACEMENT MAJORÉ DES CHARGES PATRONALES)	TARIFS
	11.80 %

MISSION ARCHIVES

MISSION ARCHIVES (DÉPLACEMENT COMPRIS)

- TARIF JOURNALIER (APPLICABLE AUX PÉRIODES DE RÉALISATION DES PRESTATIONS)	TARIFS
	263.00 €
- DIAGNOSTIC D'ARCHIVAGE (TARIF JOURNALIER**)	295.00 €
- DEVIS NON SUIVI DE PRESTATION (TARIF HORAIRE + UN DÉPLACEMENT)	32.80 €

** Les journées supplémentaires nécessaires à la mission sont facturées, après accord de la collectivité, au même tarif

MISSION RGPD

(TARIFS ANNUELS)

- COLLECTIVITÉ OU ÉTABLISSEMENT DE MOINS DE 2 000 HABITANTS	TARIFS
	808 €
- COLLECTIVITÉ OU ÉTABLISSEMENT DE 2 000 À 4 999 HABITANTS	1 010 €
- COLLECTIVITÉ OU ÉTABLISSEMENT DE 5 000 À 9 999 HABITANTS	1 515 €
- COLLECTIVITÉ OU ÉTABLISSEMENT DE 10 000 À 19 999 HABITANTS	3 030 €
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET SYNDICAT À VOCATION DÉPARTEMENTALE OU RÉGIONALE	2 020 €
- SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION UNIQUE RATTACHÉ À UN TERRITOIRE DE MOINS DE 2 000 HABITANTS	808 €
- SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION UNIQUE RATTACHÉ À UN TERRITOIRE DE 2 000 HABITANTS ET PLUS	1 010 €

MISSIONS TEMPORAIRES D'EXPERTISE

- LA DEMI-JOURNÉE	TARIFS
	242.00 €
- LA JOURNÉE	404.00 €

Contacts



- **PÔLE FINANCES / MOYENS GÉNÉRAUX**

Responsable : Thierry GASNIER
email : thierry.gasnier@cdg76.fr
Tél : 02 35 59 41 78

- **UNITÉ COMPTABILITÉ**

Responsable : Maryline Legay
email : maryline.legay@cdg76.fr
Tél : 02 35 59 41 64 / Tél : 02 35 59 41 76

Directeur de la publication : Jean-Claude WEISS
SERVICE COMMUNICATION ET DÉVELOPPEMENT - **CDG 76**

retrouvez toutes nos missions sur





Centre de Gestion

de la Fonction Publique Territoriale de la Seine-Maritime